

Fiche descriptive de la mission de Référent Classes Presse

Département de la Mayenne

Les modalités d'action de cette mission sont les suivantes : en relation avec les différents partenaires, assurer l'accompagnement pédagogique des enseignants en classe, participer aux réunions d'information à destination des enseignants, représenter le Rectorat au sein du jury pour la sélection des articles, participer aux réunions du comité de pilotage, aux remises de prix et valoriser les actions conduites dans le département.

Pour rappel, l'objectif des Classes Presse est de former les élèves à l'esprit critique et à une lecture citoyenne de la presse écrite en particulier. Apprendre à écrire pour être lu, travailler sur l'actualité, être parrainé et rencontrer un journaliste figurent parmi les finalités de cette action.

Le dispositif départemental Classes Presse rencontre un véritable succès qui va croissant au fil des années. Les élèves et les enseignants l'apprécient pour plusieurs raisons : il permet en effet de se former à l'Éducation aux Médias et à l'Information, de bénéficier d'un accompagnement professionnel, de créer d'autres passerelles dans les établissements entre le journaliste parrain et l'équipe éducative, de valoriser le travail réalisé par les élèves dans le cadre des publications de suppléments papier de la presse quotidienne et régionale, sur leurs sites internet et sur e-lyco.

Pour plus d'informations vous pouvez contacter les coordonnatrices académiques du CLEMI à l'adresse : clemi@ac-nantes.fr